ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

quotient familial

Question écrite n° 131255

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement, sur la décision de l'administration fiscale de supprimer le cumul de la demi-part au titre de la carte du combattant et de celle attribuée au titre de la carte d'invalidité, cette dernière étant la seule retenue. Il lui demande quelles sont les raisons qui motivent cette décision de suppression de cumul.

Données clés

Auteur : M. Bernard Perrut
Circonscription : Rhône (9e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 131255
Rubrique : Impôt sur le revenu
Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État
Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 mars 2012, page 2505
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)